



## Le SICTAME vous informe

[www.sictame-unsatotal.org](http://www.sictame-unsatotal.org)



### Notre objectif : Un CE et des activités pour tous !

Le graphique de notre précédent tract illustre le fait que le **SICTAME est le syndicat le plus actif en réunion des Délégués du Personnel**. A MICHELET, il est sur la mandature celui qui a posé le plus de questions et qui a interpellé la direction avec le plus d'indépendance !

**En Comité d'établissement, les moyens d'action du SICTAME dépendront du nombre de ses élus.**

Cela ne dépend que de vous ; n'oubliez pas que le rôle du CE ne se limite pas qu'aux œuvres sociales : **le CE suit aussi la marche de l'entreprise**, il peut user du droit d'alerte ou d'expertise, il est saisi des plans sociaux et des projets de réorganisation, il examine les projets d'accords d'entreprise et donne un avis avant leur signature par les syndicats.

**De tels pouvoirs n'indiffèrent pas la Direction**. L'intérêt des salariés est bien de les confier à des représentants dignes de leur confiance, qui les exercent avec conscience, compétence et indépendance.

**Le SICTAME constitue une alternative crédible pour redonner du pouvoir aux salariés et changer la donne en matière de négociation sociale et de gestion des activités du Comité d'entreprise.**

**Le SICTAME-UNSA a des exigences fortes pour que l'entreprise améliore sa gouvernance ainsi que les termes du partage entre les différentes parties prenantes.**

**Le SICTAME a les mêmes exigences concernant les Comités d'établissement et d'entreprise dans leur domaine, à savoir :**

- **une gouvernance du Comité qui associe toutes les parties présentes** : tous les syndicats ayant des élus doivent participer au Bureau du CE ; les commissions doivent se réunir effectivement, leurs propositions doivent résulter de la réflexion de tous ses membres et pas de son seul président.
- **une répartition des responsabilités dans le CE qui tienne compte de la représentativité conférée par les électeurs** : normalement, la fonction de Secrétaire du CE revient au syndicat arrivé en tête et celle de Trésorier au syndicat arrivé second ; la répartition des présidences de commissions doit aussi être équitable et tenir compte de la représentativité de chacun.
- **un Comité qui soit l'affaire de tous et qui propose des activités attractives pour tous** : et ce n'est pas qu'une question de budget ; tel syndicat du Spazio cherche à limiter sa responsabilité en prétendant que « *le C.E. Coupole est cinq fois plus riche que le nôtre...* », c'est une contre-vérité ! Ce qui compte, c'est la dotation moyenne par salarié reçue par le CE : celle-ci n'est pas dans un rapport de 1 à 5, d'un CE à l'autre. L'important, c'est aussi la proportion de salariés qui utilisent effectivement les prestations du CE : au CE Coupole (*animé par un Secrétaire SICTAME*), cette proportion a atteint, en 2011, un record de 87,2 %, d'autant plus remarquable que le nombre d'expatriés et de rotationnels, qu'il est plus difficile d'associer, est important.

**Pour en savoir plus, retournez le tract !**

Pour en savoir plus, ou pour nous rejoindre ou nous soutenir, retournez le bulletin ci-dessous au SICTAME UNSA TOTAL  
Bureau RD 09 Michelet B, tél. : 01.41.35.75.93 ou Bureau 4 E 41 Tour Coupole, La Défense, tél. : 01.47.44.61.71

NOM ..... Prénom .....  
SOCIETE ..... LIEU DE TRAVAIL : ..... Tél. : .....  
Souhaite rencontrer un responsable du SICTAME (ou/et) Souhaite adhérer au SICTAME-UNSA-TOTAL  
« Portes ouvertes SICTAME » : tous les lundis, de 13h à 14h, au bureau RD 09 de Michelet (tél. : 01 41 35 75 93)

## Un CE et des activités pour tous !

Outre leur rôle économique, **les CE ont le monopole de la gestion des Activités Sociales et Culturelles (ASC)**. Pour mener à bien leur activité, les CE et CCE s'appuient sur des **Commissions** présidées par un de leurs membres. Certaines sont obligatoires : commissions Economique, Formation et Emploi, Logement ; d'autres, facultatives, sont créées en fonction des besoins et sur décision des élus, par exemple : commissions Culturelle, Financière, Famille, Enfance, Solidarité, Sports et Loisirs, Voyages, etc.

**La volonté du SICTAME - UNSA est de :**

**1) Gérer efficacement et au plus près de vos attentes les œuvres sociales**, en tenant compte de l'intérêt général (*et non de certains intérêts particuliers*) et de vos souhaits en matière d'activités culturelles, sociales et sportives.

**2) Assurer au CE un fonctionnement démocratique et transparent**, en associant ceux qui veulent participer tout en tenant compte des divers talents et de la représentativité des différents élus. L'activité du CE relève d'un travail d'équipe ; **les décisions doivent être prises démocratiquement à la majorité des élus** et s'appuyer sur un travail préalable en commissions, présidées par un élu mais ouvertes à toutes les bonnes volontés.

Pour le mandat en cours, la fonction de Trésorier qui aurait normalement dû revenir au SICTAME, en tant que seconde organisation syndicale aux élections, lui a été déniée par les autres syndicats ; le SICTAME a cependant participé au Bureau du CE de Michelet en tant que 1<sup>er</sup> Secrétaire adjoint et a assumé la présidence des commissions Voyages et Formation. C'est ainsi que des progrès ont pu être réalisés.

Les élus du CE élisent les membres du CCE : le SICTAME a aussi participé à cette instance et au suivi de l'entreprise à ce niveau.

Votre vote nous aidera à faire progresser la démocratie sociale au sein de votre CE et du CCE et à assurer un meilleur service aux ouvriers-droit.

Pour le SICTAME, tous les élus doivent être associés à la gestion du CE, en fonction de leur représentativité.

**3) Faire bénéficier les salariés de MICHELET de son expérience en gestion de CE, acquise au cours des précédentes mandatures mais aussi auprès du CE de l'UES Amont**, pour mieux gérer leur CE et proposer des activités attractives pour tous, avec notamment **plus de liberté ET de choix concernant les Vacances et Voyages** : Voyages Groupe (*circuits*), Voyages Liberté en individuel ou en famille, Week-ends libres ou organisés, tickets SNCF ; la **Culture**, les **Sports**, les **Loisirs** : Spectacles choisis, Billetterie cinémas, parcs d'attractions, Bibliothèque et Médiathèque, Manifestations culturelles ou sportives, Sorties et Week-ends, chèques Lire, Logis de France, Ticketnet, etc.

**4) Elargir le champ du possible en matière d'activités et les rendre accessibles au plus grand nombre.**

Par exemple, le SICTAME a contribué au cours de la mandature à apporter plus de transparence et d'équité dans la sélection des participants aux voyages CE, grâce au système de points qu'il a mis en place dès 2009. Ce système a permis à de nombreux salariés qui n'avaient jamais voyagé de bénéficier des voyages CE.

**La politique prônée par le SICTAME a fait ses preuves** : Le CE est l'affaire de tous et doit être ouvert à tous. Le CE de MICHELET doit pratiquer cette politique d'ouverture, afin que la proportion de salariés bénéficiant d'activités s'accroisse, à l'instar du mouvement observé au CE de l'UES Amont Paris où cette proportion est passée de moins de 50 % en 2003 à plus de 87 % aujourd'hui ! **Les activités et leur financement doivent être attractifs pour tous**. Certains pensent qu'être social c'est donner plus à certains en prenant nécessairement aux autres ; nous pensons qu'il est possible de concilier une aide accrue à ceux qui en ont besoin, tout en maintenant une attractivité pour tous. Les activités les plus coûteuses doivent être contrôlées pour éviter les abus et être mieux subventionnées pour les faibles revenus pour les rendre accessibles à tous.

-----  
**Pour inciter votre entreprise à s'améliorer, pour promouvoir un véritable dialogue social,**

**Pour un Comité d'entreprise ouvert à tous et toujours plus à votre écoute :**

**Votez SICTAME - UNSA !**